

Laurent Tronche

Conseiller municipal indépendant

ACTA FABULA EST !

Tel Lucius Quinctius Cincinnatus, et malgré des sollicitations, je quitte fin mars la scène municipale et communautaire, comme je l'avais décidé en avril 2024. Mon cœur m'avait rappelé que je devais aussi penser à lui.

Pendant ces 6 années, j'aurai fait ce que j'estime avoir été mon devoir envers ma commune et ses habitants. Un départ, mains propres et tête haute, car j'ai agi en conscience avec la volonté d'être un élu acteur de ses choix plutôt que le spectateur des choix faits par les autres. On appelle cela la congruence.

Vous qui allez voter, relisez mes tribunes depuis 2022 et repensez à ce mandat, aux choix faits par l'Exécutif et à la situation où tous les contribuables se retrouvent désormais. Auriez-vous agi de la même manière, fait les mêmes dépenses si cela avait été votre argent ?

Pendant 6 ans, des élus qui se déclaraient des gestionnaires compétents ont vidé les caisses de la CCMP pour des dépenses somptuaires et fait les poches des contribuables. Alors n'oubliez pas que les élus communautaires de demain seront les conseillers municipaux que vous allez élire.

Faute d'avoir réussi à m'évincer de la CCMP, on m'a retiré ma délégation d'adjoint et ils m'ont placé dans l'opposition, devenant leur aiguillon, les obligeant à être plus rigoureux. J'étais celui qui pointait les erreurs et posait les questions qui dérangent... Le travail d'un élu responsable face à des politiciens !

D'ailleurs, pourquoi avoir autant d'élus si seulement une poignée décide de tout et les autres sont soumis au silence sous peine d'ostracisme ?

Ne plus être élu ne mettra pas fin à mon droit de cité. Je resterai attentif à mon territoire, à ma commune et à mon canton qui mérite aussi de retrouver sa place au sein du département. La fin de l'histoire n'est pas écrite !